

SYNTHÈSE

SCHÉMA RÉGIONAL DE
DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE
D'INNOVATION ET
D'INTERNATIONALISATION
SRDEII





Sommaire

- Ambition du SRDEII Guadeloupe 2023-2028.. page 3
- Le SRDEII, qu'est-ce que c'est ?..... page 4
- La méthodologie suivie page 6
- Retour sur la concertation page 7
- Les 5 grands « Défis » du SRDEII page 9
- Défi 1 : Souveraineté alimentaire page 10
- Défi 2 : Territoire solidaire et durable page 12
- Défi 3 : Archipel d'excellence page 15
- Défi 4 : Filières d'avenir page 18
- Défi 5 : Gouvernance partenariale page 21

Ambition du SRDEII Guadeloupe 2023-2028



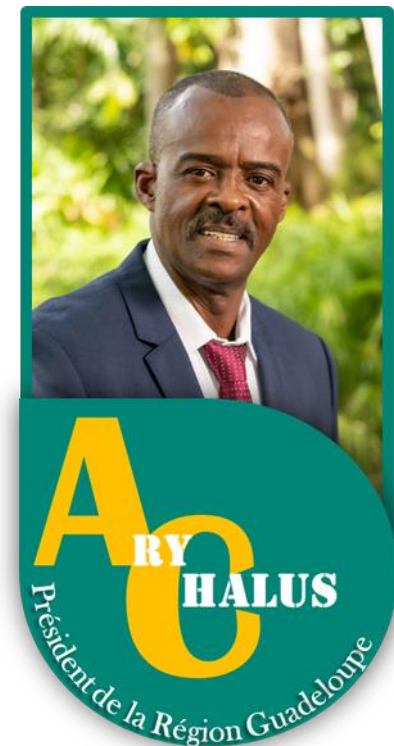
Accélérer le déploiement du nouveau modèle économique

L'évolution du contexte économique et la nécessité de s'adapter aux réalités du terrain ont conduit à la révision du SRDEII. L'enchevêtrement des crises – sanitaire, économique, climatique et géopolitique – qui traversent le monde nous amènent à renforcer notre résilience et à réussir le défi des souverainetés alimentaires et énergétiques. Car c'est bien sur ces piliers que nous entendons bâtir le socle de notre nouveau modèle économique.

C'est sur la base d'une large concertation menée avec les institutionnels, les acteurs économiques et l'ensemble des citoyens, que se sont déroulés les travaux d'élaboration du SRDEII. Issu d'une vision partagée, ce nouveau schéma s'inscrit dans notre stratégie globale orientée vers les souverainetés alimentaires et énergétiques, la préservation de la cohésion sociale, appuyée par une utilisation pragmatique et décomplexée de l'innovation pour améliorer la performance de nos entreprises, consolider nos secteurs traditionnels tout en favorisant l'émergence de nouveaux moteurs de croissance.

Enfin, ce SRDEII est une véritable opportunité pour une plus grande cohérence et une meilleure coordination de l'action publique grâce à la mise en place d'un pilotage et d'une gouvernance partenariale au profit de l'ensemble des acteurs.

Je remercie toutes les forces vives du territoire qui se sont mobilisées lors de ces travaux et continueront à l'avenir à œuvrer, aux côtés de la Région Guadeloupe.





Le SRDEII, qu'est-ce que c'est ?



- 1 “SRDEII” pour Schéma régional de développement économique d’innovation et d’internationalisation
- 2 Obligation issue de la Loi portant nouvelle organisation territoriale de la République (dite loi NOTRe) du 7 août 2015
- 3 Elaboré par la Région en concertation avec les acteurs économiques, il fixe les orientations en matière de développement économique sur le territoire pendant 6 ans dans une logique de complémentarité, de cohérence et d’efficience entre les différents échelons d’intervention
- 4 Document « prescriptif » : ses orientations s’imposent aux autres collectivités territoriales ainsi qu’à leurs groupements



Le SRDEII, qu'est-ce que c'est ?

Rappel synthétique des domaines d'intervention en matière économique



La Région est cheffe de file en matière de développement économique.

Elle dispose d'une compétence exclusive pour la définition des régimes d'aides et l'attribution d'aides directes aux entreprises.

Elle élabore et adopte le SRDEII en concertation avec les acteurs du territoire.



Les EPCI disposent d'une compétence exclusive pour la définition des aides ou régimes d'aides et la décision de leur octroi en matière d'immobilier d'entreprises et de location de terrains ou d'immeubles.



Le Département peut participer au financement d'aides accordées par la Région au moyen d'une convention dans des secteurs énumérés par la Loi et octroyer, sans convention, certaines aides énumérées par la Loi (ex : aides au maintien des services en milieu rural).

La méthodologie suivie



Favoriser la concertation, la plus large possible : logique qui a prévalu durant toute la démarche de révision

↳ tant avec les partenaires économiques qu'avec l'ensemble de la population :

- **23 février 2023** : lancement des travaux d'élaboration du SRDEII en comité de pilotage présidé par la Région et réunissant l'Etat, le Département, les EPCI, les organismes consultatifs, les chambres consulaires, la chambre régionale de l'économie sociale et solidaire et les organisations professionnelles
- **Du 06 avril au 31 mai 2023** : co-organisation Région /EPCI d'ateliers de concertation sur tout le territoire et ouverts au grand public, lors desquels des propositions d'actions et de solutions ont été partagées et discutées entre les différents acteurs puis consignées par les services régionaux
- **Du 06 avril au 30 septembre 2023** : mise en place d'une consultation publique sur le site internet de la Région Guadeloupe et mise à disposition parallèlement d'une adresse générique pour recueillir les contributions écrites supplémentaires
- **28 novembre 2023** : présentation et discussion du projet de SRDEII au sein de la Conférence Territoriale de l'Action Publique

➔ **20 décembre 2023** : adoption du SRDEII lors de l'assemblée plénière du conseil régional



La concertation : 7 ateliers organisés à travers la Guadeloupe



Atelier « Economie bleue », le 13 avril 2023 à la Salle Louis-Daniel BEAUPERTHUY à Sainte-Rose



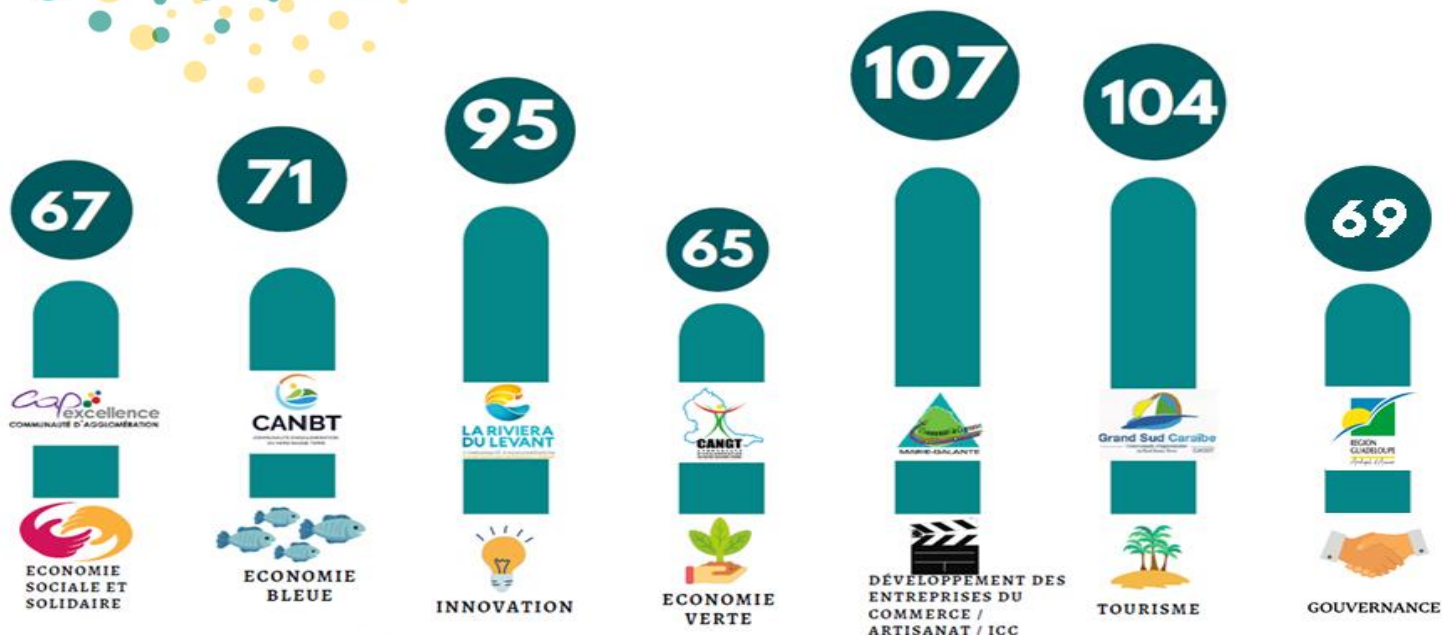
Atelier « Economie verte », le 24 avril 2023 à la Maison de « La Paysannerie » à Petit-Canal



Atelier « Gouvernance », le 31 mai 2023 à l'Hôtel de Région à Basse-Terre



La concertation : chiffres clés



Personnes ayant répondu au questionnaire en ligne sur le site de la Région Guadeloupe



Personnes et structures ayant transmis des contributions écrites supplémentaires par mail



Les 5 Défis du SRDEII 2023-2028



1

Tendre vers la souveraineté alimentaire et la compétitivité de notre territoire en maximisant les potentiels de l'agriculture, de la pêche et de l'aquaculture

2

Impulser un développement économique au service d'un territoire solidaire et durable (respectueux de l'homme et de l'environnement)

5

Œuvrer pour une gouvernance partenariale, sous le leadership de la Région, au service des entreprises et du développement économique de la Guadeloupe

4

Structurer et accompagner les filières et secteurs émergents à fort potentiel de développement et de création d'emplois

3

Faire de la Guadeloupe un archipel innovant et performant, ouvert sur son environnement régional et international



SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

DÉFI 1



Synthèse du Schéma Régional de Développement économique
« SRDEII » de la Guadeloupe 2023-2028,
Région Guadeloupe /DGS /MSESS /Avril 2024



Défi 1 Tendre vers la souveraineté alimentaire et la compétitivité de notre territoire en maximisant les potentiels de l'agriculture, de l'agroalimentaire, de la pêche et de l'aquaculture

Les priorités

Poursuivre la structuration des filières

Accompagner les pratiques respectueuses de l'environnement

Augmenter la valeur ajoutée de la production locale

Les actions

- Créer une base de données et d'études
- Développer une offre de financement adaptée
- Poursuivre la structuration des filières et les dispositifs de mutualisation (ex: MAROPA)
- Renforcer l'accompagnement des professionnels
- Soutenir la recherche, l'innovation et le transfert de nouvelles pratiques
- Développer les labels qualité
- Conforter la réserve foncière
- Moderniser les ports (PROEPP)

- Poursuivre le développement de l'agroécologie
- Développer la formation des professionnels
- Inciter à la contractualisation foncière avec incitation à l'usage de pratiques agroécologiques
- Créer un observatoire des produits halieutiques
- Faciliter l'installation de nouveaux aquaculteurs

- Accompagner les filières de production structurantes (miel, pois, banane plantain etc.)
- Développer les outils de commercialisation (marché virtuel numérique, magasins de producteurs etc.)
- Soutenir la création d'unités de transformation
- Renforcer les circuits courts



TERRITOIRE SOLIDAIRE ET DURABLE

DÉFI 2



Synthèse du Schéma Régional de Développement économique
« SRDEII » de la Guadeloupe 2023-2028,
Région Guadeloupe /DGS /MSESS /Avril 2024



Défi 2 Impulser un développement économique au service d'un territoire solidaire et durable (respectueux de l'homme et de l'environnement)



La priorité

Les actions

Economies verte et bleue durables

- Soutenir les entreprises dans leur transition
- Promouvoir les modes de production plus durables (décarbonation, réduction des émissions de gaz à effet de serre etc.)
- Développer des secteurs émergents (aquaponie, biotechnologies etc.)

Tourisme durable

- Construire une offre de qualité et écoresponsable sur tout le territoire (ex : marque de qualité touristique territoriale)
- Promouvoir un aménagement durable et équilibré (ex : critères d'éco-conditionnalité)
- Valoriser l'emploi et renforcer la formation
- Assurer des retombées économiques sur tout le territoire
- S'imposer comme leader du tourisme durable dans la Caraïbe
- Consolider le chef de filât de la Région

Transition énergétique

- Renforcer les aides à l'investissement dans l'efficacité énergétique dans tous les secteurs d'activité
- Accompagner la montée en compétence à travers une GPEC dans les domaines impactés par la transition énergétique
- Développer les infrastructures facilitant le transport collectif et privilégiant les déplacements à faible émission
- Créer une agence régionale de l'énergie et du climat



Défi 2 Impulser un développement économique au service d'un territoire solidaire et durable (respectueux de l'homme et de l'environnement)

priorités

Renforcer l'Économie Sociale et Solidaire

- Communiquer sur l'ESS de manière ciblée
- Mettre en place des lieux d'accueil et d'information
- Structurer le réseau des acteurs
- Elaborer une cartographie des acteurs
- Former les salariés, les administrateurs et les bénévoles
- Financer les différentes phases de vie des structures
- Renforcer les clauses d'insertion sociale et environnementale dans la commande publique
- Encourager l'innovation sociale dans les politiques publiques

Renforcer la résilience du territoire

- Déployer des mesures préventives collectives (ex: solutions au manque d'eau)
- Optimiser les délais d'intervention des dispositifs de gestion de crises post aléas
- Optimiser les dispositifs d'accompagnement à l'innovation sur les unités de production
- Soutenir les projets de recherche collaborative
- Développer l'ingénierie de financement des risques (fonds assurantiels, dispositifs fiscaux ...) et la couverture assurantielle des professionnels

ARCHIPEL D'EXCELLENCE

DÉFI 3



Synthèse du Schéma Régional de Développement économique
« SRDEII » de la Guadeloupe 2023-2028,
Région Guadeloupe /DGS /MSESS /Avril 2024



Défi 3 Faire de la Guadeloupe un archipel innovant et performant, ouvert sur son environnement régional et international



Les priorités

Développer l'innovation

Développer l'usage du numérique

Les actions

- Accompagner la structuration des filières, la constitution de clusters et pôles de compétitivité
- Développer les plateaux techniques (lycées, universités, organismes de recherche)
- Soutenir le déploiement d'une offre d'accueil et d'hébergement
- Intensifier les actions de communication
- Soutenir le déploiement opérationnel de la Technopole I-NOVA
- Structurer l'offre de financement à tous les stades du projet

- Fédérer les acteurs de la filière
- Valoriser la filière et rendre visible les actions réalisées
- Renforcer l'accompagnement des structures
- Développer une offre de financement de l'innovation au service de la transition démographique
- Développer une offre de formation locale adaptée à l'évolution démographique et aux nouveaux métiers
- Créer des dispositifs d'aides spécifiques à destination des entreprises (maintien dans l'emploi des seniors etc.)
- Améliorer les conditions d'accès aux soins pour tous : E-santé



Défi 3 Faire de la Guadeloupe un archipel innovant et performant, ouvert sur son environnement régional et international



Les priorités

Poursuivre le développement à l'international des entreprises

Optimiser les dispositifs d'accompagnement au service des opérateurs

Les actions

- Simplifier la mobilisation des dispositifs d'aides publiques pour les entreprises à potentiel export
- Accompagner la structuration de l'entreprise (diagnostic export, audit) pour garantir la viabilité du projet export
- Proposer aux entreprises des solutions innovantes en termes de logistique
- Confier une mission de marketing territorial à la future agence de développement économique

Soutien direct aux entreprises

- Conventionner avec des professionnels de l'accompagnement
- Créer une agence de développement économique
- Actualiser le portail des aides régionales et mettre en place des actions de communication
- Proposer de nouveaux instruments financiers en phase avec les besoins des entreprises
- Compenser les effets de la double insularité par des mesures spécifiques

Fiscalité indirecte

- Appliquer une taxation différenciée d'octroi de mer (OM) entre produits fabriqués localement et produits similaires importés
- Exonérer d'OM les importations de biens d'investissement et de matières premières destinés au secteur productif
- Appliquer après évolution du mix énergétique, des taux réduits d'OM sur les biens qui réduisent les émissions de gaz à effet de serre
- Proposer une trajectoire pluriannuelle de l'évolution de la fiscalité sur les énergies fossiles



FILIÈRES D'AVENIR

DÉFI 4



Synthèse du Schéma Régional de Développement économique
« SRDEII » de la Guadeloupe 2023-2028,
Région Guadeloupe /DGS /MSESS /Avril 2024

Défi 4 Structurer et accompagner les filières et secteurs émergents à fort potentiel de développement et de création d'emplois

Les
priorités

Structurer les
industries
culturelles et
créatives

Développer et
structurer la
silver économie

Les
actions

- Mettre en place une stratégie d'équipement des structures de diffusion sur tout le territoire
- Créer des pôles de compétences territorialisés
- Proposer des formations spécifiques ou continues pour les acteurs et des formations initiales pour les musiciens (conservatoire)
- Réaliser des études et produire des données sur le secteur
- Créer une plateforme collaborative régionale
- Faire des actions de communication sur les métiers

- Fédérer les acteurs de la filière
- Valoriser la filière et rendre visible les actions réalisées
- Renforcer l'accompagnement des structures
- Développer une offre de financement de l'innovation au service de la transition démographique
- Développer une offre de formation locale adaptée à l'évolution démographique et aux nouveaux métiers
- Créer des dispositifs d'aides spécifiques à destination des entreprises (maintien dans l'emploi des seniors etc.)
- Améliorer les conditions d'accès aux soins pour tous : E-santé

Défi 4 Structurer et accompagner les filières et secteurs émergents à fort potentiel de développement et de création d'emplois

Les priorités

Impulser et valoriser l'économie bleue

Diversifier et structurer l'économie verte

Les actions

- Moderniser les ports, augmenter les mouillages et zones de mouillages organisées et créer des couloirs d'accès pour une meilleure cohabitation des métiers
- Fédérer les acteurs des activités de construction et réparation navale et aménager des zones techniques sur les ports
- Financer les équipements des entreprises en matière de nautisme et les aménagements portuaires
- Financer la formation maritime et mettre en place un Parlement de la Mer

- Valoriser les productions et co-produits agricoles pour développer des méthodes alternatives
- Accompagner le développement de nouveaux produits d'élevage d'exception
- Renforcer le développement du secteur de la pharmacopée et de la cosmétologie à partir de la production locale grâce à une filière structurée
- Développer la sylviculture de niche
- Accompagner le développement et la structuration de la filière horticole
- Accompagner la structuration de la filière équine à fort potentiel économique



GOUVERNANCE PARTENARIALE

DÉFI 5



Synthèse du Schéma Régional de Développement économique
« SRDEII » de la Guadeloupe 2023-2028,
Région Guadeloupe /DGS /MSESS /Avril 2024



Défi 5 **Œuvrer pour une gouvernance partenariale sous le leadership de la Région, au service des entreprises et du développement économique de la Guadeloupe**



Les priorités

Favoriser l'appropriation du SRDEII par un pilotage partenarial renforcé

Renforcer la coordination des interventions des acteurs

Mettre en place un suivi-évaluation opérationnel

Les actions

- Réunir le comité de suivi à minima une fois par an
- Organiser une Conférence annuelle
- Organiser des réunions techniques élus / administratifs / acteurs économiques sur les projets structurants
- Mettre en place des actions d'animation et de communication
- Elaborer une cartographie de l'ensemble des schémas de la Région
- Elaborer un schéma de développement territorial

- Conventionner avec les EPCI
- Conventionner avec les chambres consulaires (CCI-IG et CMAG)
- Conventionner avec le Département et les autres partenaires (Chambre d'agriculture, CRESS etc.)
- Mettre en place une plateforme commune des aides sur le territoire.
- Elaborer un guide / répertoire commun des aides sur le territoire
- Organiser des réunions de financeurs sur des projets structurants pour le territoire

- Consolider les ressources humaines affectées au suivi et à l'évaluation du schéma en interne
- Identifier et coordonner un réseau de référents « SRDEII » au sein de chaque partenaire
- Elaborer un référentiel d'évaluation comprenant des indicateurs de résultat et de réalisation et une planification des évaluations
- Optimiser les outils de pilotage internes de la Région



Le schéma complet est téléchargeable sur le site internet de la Région Guadeloupe à l'adresse suivante :

<https://www.regionguadeloupe.fr/les-actions-regionales/developpement-economique/srdeii-2023-2028/#>

Guadeloupe
2023-2028

SCHÉMA RÉGIONAL DE
DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE
D'INNOVATION ET
D'INTERNATIONALISATION
SRDEII

